



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI
SES



T 418.549.8523

F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

28 octobre 2021 ■ Vol. 50 # 6

MOT DU PRÉSIDENT



Valorisation de la profession

Dans un souci constant de la FSE à travailler sur la valorisation de la profession enseignante, de nouvelles campagnes sont sur le point de débiter. En effet, en plus de la campagne « *Mettre la FGA sur la carte* » de retour cette année et qui se mettra en branle prochainement, nous verrons le retour de « *Prof, ma fierté!* ». À cela s'ajoute une nouvelle campagne de valorisation de la formation professionnelle, soit « *Prof de métier* ». Pour cette dernière, la FSE souhaite faire connaître davantage l'expertise des enseignantes et des enseignants en formation professionnelle. Le porte-parole de cette campagne est le comédien [Sylvain Marcel](#). En ce qui concerne *Prof, ma fierté*, une nouvelle campagne sous le thème « *Histoires de profs* » sera lancée lundi lors de l'émission *Salut Bonjour!* Pour cette mouture, le concours tourne autour des histoires et des anecdotes vécues par les conjoints et conjointes des enseignants de nos écoles et centres. On vous encourage à diffuser l'information ([Concours](#)).

Au niveau local, le SES moussera également ces campagnes en collaboration avec les autres syndicats. Nous vous tiendrons au courant.

Aide à la classe... sondage

Lors du « *Rendez-vous pour la réussite éducative* » tenu les 31 mars et 1^{er} avril 2021, l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) a proposé l'ajout d'une aide à la classe. Le ministre a ajouté cette proposition à son « *plan de relance pour la réussite éducative; l'éducation au-delà de la pandémie* ». À la suite de cet ajout, des rencontres d'échanges ont eu lieu entre le ministère et divers organismes dont la FSE-CSQ. Pour la FSE, toute action amenant une diminution de la lourdeur de la tâche est à considérer. C'est dans cette optique que notre Fédération a élaboré un sondage destiné à tous les

titulaires de classe du primaire (champs 2 et 3, ainsi que les spécialistes et les enseignants du champ 1 en classes spéciales), pour savoir, selon les enseignantes et les enseignants, les tâches qui pourraient possiblement être faites par un autre corps d'emploi. Nous vous ferons parvenir ce sondage prochainement. Les données recueillies pourront également servir à la prochaine négociation. Nous aurions aimé que le projet du ministère touche également les classes de secondaire ou l'enseignement en orthopédagogie, mais ce dernier en a décidé autrement. Vos personnes déléguées seront informées mardi prochain.

Merci encore de votre précieuse collaboration!



Jean-François Boivin, président

*** RAPPEL - OUVERTURE DE POSTE ***

Le Syndicat de l'enseignement du Saguenay est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour occuper un poste de conseillère ou de conseiller syndical à partir du 25 janvier 2022, et ce, jusqu'au 30 juin 2022. Après évaluation, il sera possible pour cette personne d'occuper le poste laissé vacant à la suite de la retraite de Mme Julie Boucher au 1^{er} juillet 2022.

Poste de conseillère/conseiller syndical

Principales tâches

- Appliquer les conventions collectives
- Faire des relations de travail et représenter le Syndicat auprès de différents partenaires, notamment le Centre de services scolaire
- Accompagner et conseiller les membres dans différents dossiers
- Informer les membres sur les différentes lois en lien avec la sécurité sociale (CNESST, SAAQ, assurance-emploi, RREGOP, assurances collectives...)
- Animer des rencontres

Exigences

- Être membre du SES
- Avoir des valeurs syndicales (solidarité, coopération, démocratie, égalité...)
- Avoir un esprit de synthèse
- Avoir une bonne capacité d'écoute et d'analyse
- Posséder un excellent français tant à l'oral qu'à l'écrit
- Avoir de la facilité à travailler en équipe
- Avoir une bonne gestion des priorités
- Posséder une expérience syndicale est un atout

Conditions de travail

- Salaire selon l'échelle de traitement majoré de 10 % du salaire au maximum de l'échelle
- Six semaines de vacances l'été
- Effectuer du travail le soir et, de façon exceptionnelle, la fin de semaine
- Déplacements occasionnels à l'extérieur de la région (formations, réunions)

Pour postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre motivant leur candidature ainsi que leur curriculum vitae à l'attention du président **avant le 12 novembre 2021, à 15 h** au bureau du SES soit :

- Par courriel : ses@lacsq.org
- En personne ou par la poste : 895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1
- Par courrier interne du Centre de services scolaire

* Les candidates et les candidats devront se présenter devant un comité de sélection et seront également soumis à différents tests.

Note : Les entrevues de sélection se tiendront du 23 au 25 novembre 2021. La personne sélectionnée sera connue le 30 novembre 2021.

CONGÉ POUR OBLIGATIONS FAMILIALES

Voici ce que stipule l'article 5-14.07 de l'Entente nationale concernant les congés pour obligations familiales.

« ... une enseignante ou un enseignant peut s'absenter du travail, sans traitement, pendant dix (10) journées par année pour remplir des obligations reliées à la garde, à la santé ou à l'éducation de son enfant ou de l'enfant de sa conjointe ou de son conjoint, ou en raison de l'état de santé de sa conjointe ou son conjoint, de son père, de sa mère, d'un frère, d'une sœur ou de l'un de ses grands-parents.

Ce congé peut être fractionné en journées. Une journée peut aussi être fractionnée si la commission y consent.

L'enseignante ou l'enseignant doit aviser la commission de son absence dès que possible et prendre les moyens raisonnables pour limiter la prise et la durée du congé.

Les jours utilisés pour ces absences sont déduits de la banque annuelle des congés de maladie de l'enseignante ou l'enseignant, et ce, jusqu'à concurrence de six (6) jours. »

Après avoir effectué des changements au bureau, nous avons 4 moniteurs d'ordinateur à donner (17 et 19 pouces). Veuillez nous indiquer par courriel (ses@lacsq.org), si vous en voulez un, et ce, avant le 12 novembre 2021, à 15 h. Nous procéderons à un tirage parmi les personnes intéressées.



COMITÉ DES JEUNES

Le lundi 25 octobre, le comité des jeunes s'est réuni pour la première rencontre de l'année. L'objectif de cette rencontre était, dans un premier temps, de mettre à jour le plan d'action 2021-2022. L'enjeu principal de cette année est de rejoindre davantage les nouveaux enseignants afin qu'ils soient sensibilisés aux différents enjeux syndicaux qui les concernent. Les membres du comité se sont donnés comme mandat de trouver des moyens d'actions qui susciteraient l'intérêt auprès des personnes concernées. Dans un deuxième temps, cette réunion a été l'occasion de revenir sur les différentes rencontres qui ont eu lieu depuis le début de l'année scolaire.

Une invitation est lancée aux gens intéressés à participer à nos rencontres! Nous avons des représentants de la plupart des secteurs d'enseignement, toutefois, nous n'avons aucun membre qui provient des champs 02 et 03, soit du préscolaire et du primaire. Ce comité est l'occasion de venir discuter des différents enjeux reliés notamment à la précarité et de venir nous parler de votre réalité. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Mme Christine Gilbert (cgilbert@ses-csq.com / 418 549-8523).

Marie-Eve Pedneault, comité des jeunes

AGENDA

- **Conseil des personnes déléguées**

Hôtel Le Montagnais, Chicoutimi

2 novembre 2021, inscription à 18 h, début de la réunion à 18 h 30

*** Passeport vaccinal obligatoire**